

## Personnes en situation de handicap

L'Ecole des Métiers, au travers de notre personne ressource handicap peut vous proposer un accompagnement et un suivi tout au long de votre formation.

La personne ressource au sein de l'établissement facilite la mise en œuvre de la politique handicap. Elle est l'interface reconnue du centre de formation, des jeunes, des familles, de l'entreprise ainsi que de tous les acteurs intervenant dans le champ du handicap.

Les principales fonctions de la personne ressource sont :

- Assurer l'accueil de la personne en situation de handicap, permettant au cours d'un entretien, d'analyser la situation de handicap, de définir avec la personne ses besoins dans le cadre de son parcours de formation en centre et en entreprise
- Assurer un rôle de facilitateur pour mobiliser les ressources appropriées aux besoins :
  - ↳ En fédérant en interne, la direction, l'administration, l'équipe pédagogique, les apprenants...
  - ↳ En s'appuyant en externe sur le prescripteur, les spécialistes du H, les parents, en utilisant les aides techniques et / ou financières...
- Accompagner les salariés dans leurs démarches pour être reconnus bénéficiaires de la loi
- Faciliter l'intégration d'un nouvel apprenant en y associant l'équipe pédagogique et l'entreprise
- Assurer une veille sur les méthodes pédagogiques afin d'offrir à la PH les meilleures conditions d'intégration et de personnalisation de son parcours de formation
- Coordonner si nécessaire les mesures de compensation du handicap par un rôle d'interface entre les différents acteurs, y compris jusqu'au montage de dossiers de demande de subventions (adaptations pédagogiques...)
- Suivre les salariés détenteurs d'un titre de bénéficiaire de la loi au cours de leur carrière professionnelle
- Etre appui ressource auprès de la direction, de l'équipe pédagogique dans la mise en œuvre de la démarche Handicap
- Transférer le plus largement possible ses compétences H à l'équipe du centre de formation
- Capitaliser les expériences d'accueil PH et poursuivre le développement de ses compétences H

### Votre interlocutrice

Annie Larée

Tél. 05 62 61 22 3

a.laree@cma-gers.fr

